


Communication Assistée par Ordinateur	Droits & Devoirs sur le Net	TECHNOLOGIE		
ComAO3.1		Nom :	Prénom :	Classe :

Consignes :

1/ Copier les 9 questions ainsi que le tableau correspondant.

2/ Commencer à répondre à toutes les questions sans consulter les ressources dans le champ « ce que tu penses »

3/ Puis décompresser le fichier « ComAO-04 »  ComAO-04 300 Ko, et lancer le fichier « DroitsDevoirs »  DroitsDevoirs Firefox Document 5 Ko. Naviguer sur le site et répondre aux questions en complétant le champ « La réalité »

1/ Si je raconte des trucs personnels à une copine ou à un copain sur un tchat, y a-t-il un risque que d'autres personnes le sachent ?

Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

2/ Je voudrais copier des CD pour les revendre à des amis. Est-ce que je risque quelque chose ?

Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

3/ Ai-je le droit de publier la photo de mes amis sur mon blog ou sur mon site perso ?

Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

4/ Ai-je le droit de mettre des fichiers musicaux en téléchargement sur mon blog ou sur mon site perso ?

Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

5/ Faut-il donner sa vraie adresse quand on nous la demande sur Internet?

Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

6/ Ai-je le droit de télécharger des MP3 sur Internet ?

Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

7/ Une copine m'a envoyé un message me disant de l'envoyer à tous ceux que je connaissais car je pourrais gagner de l'argent. Est-ce vrai ?


Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

8/ J'ai reçu un message électronique m'alertant de l'existence d'un virus sur ma machine et m'incitant à supprimer un fichier. Puis-je me fier à ce courriel ?

Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

9/ J'ai découvert des pages et des contenus choquants sur l'Internet. Que faut-il faire ?

Ce que tu penses	----- -----
La réalité	----- -----

Communication Assistée par Ordinateur	Droits & Devoirs sur le Net	TECHNOLOGIE	
ComAO3.3			
Nom :	Prénom :	Classe :	Date :

Pirates, les maisons de disques vous ont à l'œil.

Ce titre est le titre d'un article paru dans la revue "L'Ordinateur Individuel" du mois d'avril 2003.

Voici quelques éléments à prendre en considération sur le sujet :

Voici le sous-titre donné par la même revue :

"Sale temps pour les adeptes des MP3 gratuits sur Internet ! Cette fois, les majors ont décidé de mettre le paquet pour en finir avec le piratage."

N.B. : Les "majors" représentent les représentants des grandes maisons de disques.

Voici quelques extraits de l'article de Benjamin CHERRIERE :

"... Les utilisateurs d'Internet sont plus que jamais dans le collimateur des maisons de disques. Coupables tout désignés de la baisse mondiale des ventes de CD (9% en 2002 et 5 % en 2001), les pirates de fichiers MP3 sont devenus leur cible principale..."

"... Dénoncé par votre fournisseur d'accès ?

Premier terrain de bataille : les réseaux d'échanges peer-to-peer. Lorsque vous vous y promenez, vous êtes surveillé de très près. Les sociétés spécialisées dans la lutte anti piratage ont commencé par y diffuser des fichiers vérolés, dont le contenu ne correspondait pas à ce que l'utilisateur attendait. Et maintenant, elles mettent en œuvre des procédés pour identifier les internautes. Une vingtaine d'abonnés français d'AOL a reçu un courrier, plutôt intimidant, indiquant le nom des fichiers qu'ils avaient piratés. Et qui leur conseillait d'arrêter, sous peine de voir leur abonnement résilié..."

"... «En France, les FAI ne donnent pas les coordonnées des personnes privées aux majors. Cependant, une ordonnance sur requête permet à un juge d'obtenir l'identité d'un internaute ... "

"... « Beaucoup de gens pensent que la musique est gratuite sur le Net, et quand ils lisent les actions entreprises contre les internautes, ils s 'inquiètent. » C'est le deuxième terrain de bataille : l'arme juridique. Les majors ont su se donner les moyens en faisant pression pour que des lois strictes, en terme de droits d'auteur et de sanction, soient adoptées..."

... En France, la Société civile des producteurs phonographiques (SCPP), qui regroupe les majors, et son président, Pascal Nègre (PDG d'Universal Music France), militent pour que les FAI soient contraints de filtrer les données transmises par les utilisateurs..."

"Une arme juridique en cours de préparation

Le projet de loi *Pour la confiance dans l'économie numérique* va leur en fournir l'opportunité. Le 26 février, l'Assemblée nationale a voté ce texte qui permet à un juge d'obliger un FAI à filtrer l'accès de ses utilisateurs. Avant de rentrer en application, le texte doit être voté au Sénat, en avril. S'il l'est, ce qui est probable, les premières mesures de filtrage seraient décidées dès l'été."

"... Enfin, le dernier théâtre des opérations des majors concerne le développement de technologies anti piratage : dans les CD, ou directement dans les composants de votre PC, et même dans votre système d'exploitation (lire ci-contre). Si vous avez installé la dernière version de Windows Média, vous avez sûrement accepté son nouveau contrat d'utilisation. Il spécifie que Microsoft peut y installer tous les procédés de lutte anti piratage jugés nécessaires..."

Souriez, vous êtes espionné ! Sur KaZaA ou eDonkey, les réseaux d'échanges de fichiers musicaux, vous n'êtes plus anonymes. Avec des logiciels, les maisons de disques traquent vos comportements et peuvent savoir qui vous êtes.

"...Mais les logiciels espions des majors vont plus loin. Ils cherchent à vous identifier directement. Comment? En se servant de votre nom d'utilisateur sur KaZaA, qui peut contenir votre nom de famille, puis en fouillant dans vos documents partagés pour trouver un document égaré, un CV par exemple, contenant vos coordonnées..."

• Ce que vous risquez :

un pirate encourt une peine allant jusqu'à **2 ans de prison et 150 000 Euros d'amende**. Pour l'instant, vous ne risquez rien : les fournisseurs d'accès français ne donnent pas les coordonnées de leurs abonnés aux maisons de disques. **Ils menacent seulement de couper votre accès.**